

# Toujours prêtes?

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Preface

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Band (Jahr): 133 (1988)

Heft 4

PDF erstellt am: 28.06.2024

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*

ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Toujours prêtes?

Rapportant au Conseil fédéral sur ses activités 1987, le Conseil de la défense, présidé par le conseiller national neuchâtelois François Jeanneret, s'est notamment prononcé sur le rapport concernant la participation de la femme à la défense générale. Il estime, nous dit le rapport de gestion du Conseil fédéral, que les mesures fondées sur le volontariat proposées dans le rapport (il s'agit de 28 recommandations) sont un minimum et une simple introduction aux efforts accrus à entreprendre en vue d'intégrer la femme dans la défense générale. En d'autres termes, le Conseil de la défense estime qu'il faudra aller plus loin encore.

La participation de la femme à la défense générale est, il ne faut pas se leurrer, un sujet abondamment controversé. D'abord – et c'est de bonne guerre – par les partis de gauche, toutes nuances confondues. Ensuite par les organisations pacifistes de tout poil, à commencer naturellement par celles qui regroupent avant tout des femmes. A quoi s'ajoute une certaine presse qui brode à plaisir sur la «militarisation» de la femme helvétique. Du simple commentaire désobligant à l'opposition farouche, toutes

ces attitudes négatives sont dans l'ordre normal des choses.

Plus inquiétante, en revanche, apparaît l'attitude de femmes d'ordinaire plus responsables, et cela notamment en Suisse romande. A cet égard, un bref sondage récemment publié par la revue *Protection civile* est assez significatif. D'où qu'elles proviennent, socialement et politiquement parlant, les femmes interrogées – qui, à un titre ou un à autre, occupent toutes une fonction «en vue» – s'opposent farouchement à toute forme d'obligation faite aux femmes de participer à la défense générale. Et cette opposition ne se manifeste pas seulement à l'égard d'un service militaire, mais vaut tout autant pour la protection civile et les autres éléments de la défense générale.

Il importe d'autant plus de rester attentif à ce phénomène que, d'une part, la pratique a toujours été (et devra demeurer) extrêmement souple en matière de dispense du service personnel pour raisons familiales (mariage, maternité, soutien de famille), et que, d'autre part, les réactions enregistrées en Suisse alémanique sont généralement beaucoup plus positives. C'est curieux, car, finalement, il s'agit de la défense du même pays. RMS